

VOTRE RÉGION

ÉCLAIREURS DE FRANCE Congrès régional ce week-end

« Apprendre à devenir un citoyen libre et autonome »

ANNONAY

« Une association de scoutisme laïque et d'éducation populaire » c'est en ces termes que Jérémie Laine, permanent régional à Grenoble, définissait l'association des Eclaireurs de France. Une cinquantaine de participants, venus de la zone académique de Grenoble (Haute-Savoie, Savoie, Drôme, Ardèche et Isère) étaient réunis hier au château du Grand Mûrier, à Annonay, pour le congrès régional. Si des enfants âgés de six ans et plus étaient conviés à cette assemblée générale, seuls les plus de 16 ans étaient habilités à voter. Au programme des discussions le bilan des actions menées au cours de l'année écoulée,

une réflexion sur le plan régional de l'année à venir, le vote des rapports moral et financier, l'élection de bénévoles... Certaines modifications de statuts, comme la représentativité des moins de 16 ans, ont aussi été abordées. Ce dimanche, les participants devraient évoquer leurs souvenirs de camps de cet été, et des éléments pour préparer le centenaire de l'association, en 2011, seront présentés. L'association des Eclaireurs de France développe des activités en pleine nature ou des actions d'aide au développement au niveau international. « On apprend aux jeunes à devenir des citoyens libres et autonomes. On leur apprend à s'émanciper », résume Jérémie Laine.

Kévin MONFILS



Les jeunes travaillaient hier avec le responsable du groupe des Eclaireurs d'Annonay, Séverin Poinas, mais aussi Isabelle Cabut ou Manfred Olm, responsables régionaux. Des responsables nationaux étaient également présents. L'association des Eclaireurs de France est majoritairement constituée de bénévoles.

TROIS QUESTIONS À... Fernand Escobar, vice-président de la fédération française des clubs omnisports

« Le sport est un service public »



Fernand Escobar représente la FFCO aux Assises nationales du sport.

BOURG-DE-PÉAGE

L'Ugap multisports organisait hier à Bourg-de-Péage, un colloque sur l'avenir du financement du sport. Acteurs du monde sportif et politique ont débattu sur la nouvelle répartition des compétences des collectivités territoriales, prévue par le projet de loi de la réforme des collectivités (RGPP).

En tant que vice-président d'une fédération qui regroupe plus de 400 clubs et 600 000 adhérents, quelles sont vos inquiétudes sur ce projet de loi ?

« Aujourd'hui, l'ensemble du budget sport national est financé à 80 % (environ 13 milliards d'euros par an) par les collectivités territo-

rales, l'essentiel étant assuré par les communes, puis 10 % par les licenciés et 10 % par l'Etat. La suppression de la clause générale de compétence limitera l'apport de financement des départements et régions aux différents échelons sportifs. Le 1^{er} partenaire d'un club, c'est sa ville et elle ne pourra subvenir à ses seuls besoins. Comment des communes, surtout dans les territoires ruraux, pourront-elles entretenir ou créer des infrastructures sportives sans autres financements publics ? »

Quelles pourraient être les conséquences directes sur la vie des clubs sportifs ?

« Avec le désengagement de l'Etat (-53 % de son budget alloué au sport en 2010),

les collectivités ne pourront
parier à tous les besoins. Ce
qui est paradoxal c'est que
l'on demande aux clubs de se
professionnaliser davan-
tage mais on leur retire les
moyens d'y parvenir. Les
clubs sportifs supportent déjà
des baisses de subvention
mais la RGPP aura des ré-
percussions directes sur les
infrastructures sportives, le
matériel, les emplois d'édu-
cateurs salariés, les déplacé-
ments d'équipes interclubs,
les stages... Il va donc bien
faillir faire des arbitrages fi-
nanciers et si le sport est un
droit, l'Etat doit être garant
de l'accès à tous sur l'ensem-
ble du territoire. »

Quel avenir voyez-vous pour les clubs sportifs ?

« Le sport est un service

public (éducation, santé, citoyenneté) que les clubs relaient localement. Aujourd'hui, ceux-ci doivent se préparer à une mutation et il est nécessaire de recenser les besoins de la population, d'établir un état des lieux, afin de voir comment les politiques publiques peuvent y répondre. Si une réforme est indispensable, une concertation me paraît primordiale, ce à quoi la FFCC travaille à travers des colloques décentralisés sur le plan national. Et si c'est l'argent qui doit gérer le sport, nous pouvons être inquiets de l'avenir des clubs qui ne se situent pas dans le sport haut niveau. »

**Propos recueillis
par Muriel PHILIPPART**

SOCIAL EXPRESS

VALENCE

Grève en vue chez Rhodia

■ Un préavis de grève vient d'être déposé par la CGT du site Rhodia de Valence pour la journée de mardi 16 novembre. Ce jour-là, le tribunal de grande instance statuera

sur un différend opposant salariés et direction sur la rémunération d'une période dite de "chômage technique non rémunéré". L'usine avait alors été arrêtée "pour situation contraignante", (en fait un mouvement de grève pour revendications salariales) ce que conteste la CGT.

NONCHALANCES

0 solitude

PAR PIERRE VALLIER

dans un monde
 ultramoderne, l'isolement
 est devenu un mal profond
 auquel on ne prête guère
 attention, d'autant que ceux
 qui en souffrent cachent
 leur détresse. Pourtant une
 enquête de la Fondation de
 France révèle qu'un Français
 sur dix entretient moins de
 trois vraies conversations
 par an. Le chiffre fait peur.
 Aussi on comprend que le
 toujours combatif
 dauphinois Bruno Dardelet
 s'associe vigoureusement à
 la campagne qui entend
 lutter contre la vraie
 solitude, et non celle qui a
 été délibérément choisie,
 par goût.
 Dardelet est cet éditeur,
 tombé amoureux de la
 Drôme méridionale, qui en
 1973 a publié en deux
 volumes un magistral
 "Théâtre d'agriculture et
 mesnage des champs"
 d'Olivier de Serres
 (1539-1619), seigneur du
 Pradel à Villeneuve-de-Berg,
 avec des gravures de Jean
 Chieze, une préface de Jean
 Charay et les
 encouragements de Charles
 Forot, le poète de Saint-

Élicien, s'écriant "ô mon
 Virgile vivarois..." Tous
 Ardéchois.
 Mais pour revenir à cette
 solitude, qui pèse
 dangereusement sur nous,
 elle est aggravée par la crise
 qui assaille le monde d'un
 mal sourd et insidieux. Ainsi
 existe une menace réelle sur
 la santé physique et morale
 en général. Fort
 heureusement certains
 réagissent, comme Bruno
 Dardelet, cet éternel jeune
 homme à la barbe blanche
 soigneusement taillée, qui a
 écrit "La solitude,
 l'inaacceptable indifférence".
 Il milite et lance une pétition
 enjoignant les autorités à
 déclarer officiellement la
 solitude "grande cause
 nationale 2011" (www.appel-contre-la-solitude.fr).
 L'ancien éditeur, président
 de la Société Saint-Vincent
 de Paul, est formel : un
 geste, un simple sourire,
 suffisent parfois à apaiser
 ce genre de souffrance, en
 remettant enfin la fraternité
 au cœur de nos relations.
 L'authentique solitude
 frappe sournoisement.
 Serons donc les rangs, et
 veillons au grain.

SEMAINE DU SOCIÉTAIRE
DU 22 AU 27 NOVEMBRE

3 000
INTERLOCUTEURS
à votre écoute

VENEZ
DECOUVRIR
LA 1^{ère} BANQUE
SUR VOTRE
TERRITOIRE

1^{er}
FINANCEUR
de vos projets

RENDEZ-VOUS
DANS NOS
AGENCES

du 22 au 27 novembre

CA
SUD RHÔNE ALPES
BANQUE ET ASSURANCE